

ASSEMBLÉE NATIONALE
10 mai 2024

ORIENTATION POUR LA SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET
RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2600)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

AMENDEMENT

N ° 3967

présenté par

M. Taupiac, M. Jean-Louis Bricout, M. Colombani, M. Acquaviva, Mme Bassire, M. Castellani,
M. Guy Bricout, Mme Descamps, M. Favennec-Bécot , Mme Froger, M. Lenormand,
M. Mathiasin, M. Molac, M. Morel-À-L'Huissier, M. Naegelen, M. Pancher, M. Panifous,
M. Saint-Huile et M. Warsmann

ARTICLE 2

Après l’alinéa 10, insérer l’alinéa suivant :

« 4° *bis* D’accroître le soutien à la recherche et à l’innovation pour favoriser l’adaptation au dérèglement climatique de l’agriculture méditerranéenne ; »

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'agriculture méditerranéenne fait face à un contexte pédo-climatique difficile caractérisé par une chaleur estivale intense, des précipitations orageuses inégalement réparties sur l’année, des périodes de sécheresses estivales, un vent omniprésent.

Le pourtour méditerranéen risque d’être particulièrement impacté par le dérèglement climatique. Elle fait partie des zones les plus touchées de la planète, se réchauffant plus vite que la moyenne mondiale. Le bassin méditerranéen devrait atteindre un réchauffement moyen de 3,8 °C à 6,5 °C d’ici à 2100, selon les scénarios d’émissions de gaz à effet de serre. En outre, le changement climatique risque d'impacter les ressources hydriques, déjà sous pression.

Cet amendement propose de reconnaître la spécificité de l'agriculture méditerranéenne, et d'accroître l'effort d'innovation et de recherche pour permettre une meilleure adaptation de son agriculture.